

PROJET COGERON 2008-2010
ORGANISER LA COGESTION DES RÉCIFS ET LAGONS À FORTE VALEUR PATRIMONIALE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

QUEL AVENIR POUR LA PÊCHE DANS LE LAGON DE VOOK - KOOHNÊ - PWËËBUU ?



NOVEMBRE 2009

COORDINATION : MARC LEOPOLD, IRD

NATHANIEL CORNUET, PROVINCE NORD
ZACHARIE MOENTEAPO, PROVINCE NORD
PIERRE-YVES LE MEUR, IRD
NICOLAS GUILLEMOT, IRD / KNS
JEAN-MICHEL SOURISSEAU, IAC
ARNAUD BONMARCHAND, IAC
CARINE DAVID, UNC
BENOÎT BELIAEFF, IFREMER



TOPONYMES

Koohné : Koné – **Vook** : Voh – **Pwëëbuu** : Pouembout – **zone VKP** : zone Vook Koohné Pwëëbuu –
Xujo : Oundjo – **Kawewath** : Témala – **Weelic** : Ouélisse – **Webwihoon** : Gatope – **Bwegeen** : Boyen

CONTACTS

Province nord – Service de l'aquaculture et des pêches

BP 41 – 98860 Koné – Tél.: 47 72 39

Nathaniel CORNUET n.cornuet@province-nord.nc
Zacharie MOENTEAPO z.moenteapo@province-nord.nc

Institut de recherche pour le développement (IRD)

Promenade Roger Laroque – BP A5 – 98848 Nouméa cedex – Tél.: 26 10 00

Marc LEOPOLD marc.leopold@ird.fr
Pascal DUMAS pascal-paul.dumas@ird.fr
Serge ANDREFOUËT serge.andrefouet@ird.fr
Pierre-Yves LE MEUR pierre-yves.lemeur@ird.fr
Pascale CHABANET pascale.chabanet@ird.fr
Nicolas GUILLEMOT nicolas.guillemot@ird.fr

Institut agronomique néo-calédonien (IAC) – Centre de Recherche Nord

BP 06 – 98825 Pouembout – Tél.: 47 76 15

Jean-Michel SOURISSEAU sourisseau@iac.nc
Arnaud BONMARCHAND abonmarchand76@hotmail.com

Université de Nouvelle-Calédonie (LARJE)

145, avenue James Cook – BP R4 – 98851 Nouméa Cedex – Tél.: 26 69 06

Carine DAVID carine.david@univ-nc.nc

Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer)

Centre IRD – Anse Vata – BP 2059 – 98848 Nouméa cedex – Tél.: 28 51 71

Benoît BELIAEFF benoit.beliaeff@ifremer.fr
Benoît SOULARD benoit.soulard@ifremer.fr
Antoine HUGUET antoine.huguet@ifremer.fr
Christian BONNET christian.bonnet@ifremer.fr

Agrocampus Ouest – Pôle Halieutique

65, rue de St Briec CS 84215 – 35042 Rennes cedex France

Guy FONTENELLE guy.fontenelle@agrocampus-ouest.fr

Initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR Nouvelle-Calédonie)

209, rue Auguste Bénébig – BP 180 – 98845 Nouméa – Tél.: 23 24 42

Marie-Charlotte JUMEL marie-charlotte.jumel@dafe.nc

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier vivement l'ensemble des personnes qui ont contribué aux études présentées dans ce livret : les habitants des villages et des tribus de la zone Vook-Koohné-Pwëëbuu (pêcheurs, coutumiers, associations, etc.), la province Nord (Service de l'aquaculture et des pêches, Service de l'environnement), KNS, S. Bouard de l'IAC et les étudiants accueillis : D. Rocklin, J. Bailleul, M. Cuif, L. Lasseigne, L. Frotté, E. Poncet, M. Toussaint, G. Gorode et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS).



SOMMAIRE

Quel avenir pour la pêche dans le lagon de Vook-Koohnê-Pwëëbuu ?	p.3
La pêche du crabe de palétuvier à Vook	
Les quantités pêchées	p.4
Le suivi des pêcheurs	p.6
La pêche non professionnelle de poissons	
Les quantités pêchées	p.8
Le suivi des récifs coralliens	p.10
La vente des poissons du lagon	p.12
La pêche à l'holothurie sur la plateau des Massacres	p.14
Les enjeux de gestion des ressources littorales	p.16
Etude anthropologique des modes d'appropriation, de pêche et de gestion dans le lagon	p.18
Des ateliers participatifs autour des enjeux de gestion du lagon	p.19
Présentation sur internet du suivi des récifs et de la pêche	p.20
Approche juridique de la cogestion des récifs coralliens	p.21



QUEL AVENIR POUR LA PÊCHE DANS LE LAGON DE VOOK - KOOHNÊ - PWËËBUU ?

Ce livret reprend et complète la présentation publique du projet COGERON qui s'est tenue le 26 novembre 2008 dans la salle de l'Assemblée de la province Nord à Koohnê. Il pose les questions sur les changements en cours dans le lagon de Vook-Koohnê-Pwëëbuu (VKP) et sur les moyens d'y répondre.

Le projet COGERON en bref

Créé à l'initiative de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), le projet COGERON est principalement financé par le Ministère de l'écologie (MEEDDM), avec l'appui du programme néo-calédonien ZONECO (www.zoneco.nc).

Il est le fruit d'une concertation entre les services gestionnaires compétents de la Province nord et des scientifiques de l'IRD, de l'Institut agronomique néo-calédonien (IAC), de l'Université de Nouvelle-Calédonie (UNC) et de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer). L'IFRECOR, représentant local pour l'inscription d'une partie des récifs et lagons de Nouvelle-Calédonie au Patrimoine mondial de l'Humanité, est également partie prenante de COGERON. C'est un projet pilote, qui vise à appuyer l'action publique sur des préoccupations locales sur le lagon de VKP. Il accompagne le projet minier Koniambo, moteur du développement économique de la province.

Le projet COGERON en pratique

L'objectif est de donner les moyens à l'ensemble des parties prenantes d'être force de proposition, auprès des collectivités (province Nord et communes), pour organiser la fréquentation du lagon et la pêche et pour limiter les dégradations environnementales :

- Identifier les enjeux locaux dans le contexte de changements rapides que connaît la zone VKP. Les études portent sur le point de vue des habitants et des pêcheurs sur la gestion du lagon, la place de la pêche dans les activités des familles et dans le



développement territorial, la connaissance du milieu marin et des modes de pêche. Ces études permettront de définir les priorités de gestion à court et moyen terme.

- Organiser la participation à la gestion. Il s'agit de construire une initiative durable de cogestion, avec des méthodes adaptées. Le travail porte sur l'échelle géographique et sociale à considérer, l'organisation des échanges entre acteurs et les leviers de leur mobilisation, l'implication des acteurs pour suivre la santé du lagon et des ressources sur le long terme, la diffusion de l'information au public et la formalisation juridique éventuelle pour répondre à la demande locale.

Ce livret fait donc partie de la démarche générale du projet. Il donne un aperçu des informations disponibles et sur lesquelles s'appuyer pour organiser la participation des pêcheurs et des autres acteurs à la gestion du lagon de VKP, au côté des collectivités.

L'équipe COGERON

LA PÊCHE AU CRABE DE PALÉTUVIER À VOOK

MARC LEOPOLD, PASCAL DUMAS – IRD

■ LES QUANTITÉS PÊCHÉES



Les entretiens se sont déroulés au domicile des pêcheurs, à l'aide de photos aériennes précises pour repérer les zones de pêche.

Le contexte

La mangrove de Vook est l'une des deux principales zones de pêche du crabe de palétuvier en province Nord (avec l'estuaire du Diahot). Ce constat a été dressé par une étude de l'IRD en 2006, qui a permis de mieux décrire les types de pêche dans la commune et d'estimer les quantités de crabes pêchés.

La méthode

Des enquêtes ont été réalisées entre mai et juillet 2006 auprès d'une centaine de pêcheurs des



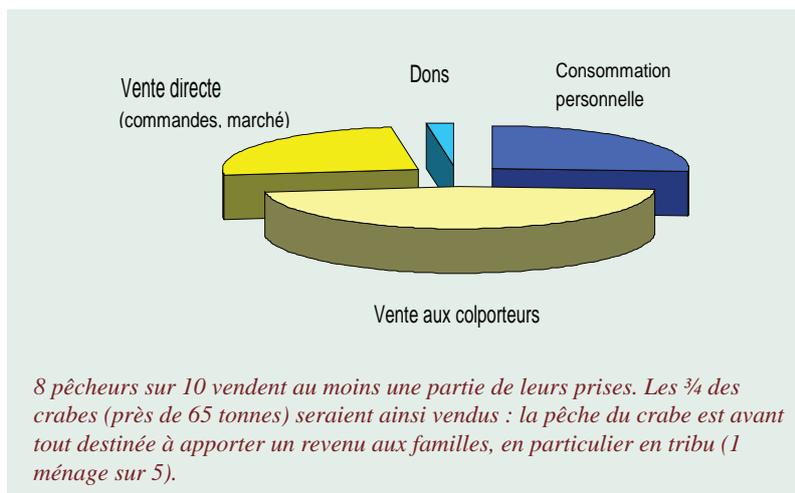
tribus de Xujo, Kawewath, Weelic, Webwihoon, Bweyeen et Tiéta et des villages de Vook et Témala. Les pêcheurs, qui sont le plus souvent des femmes, ont détaillé leurs habitudes : coins de pêche, techniques (crabes au trou ou couchés, nasses) et intensité (poids des prises, fréquence des sorties).

Les résultats

Sur les 580 ménages de la commune, près de 170 pratiquent la pêche au crabe à des intensités diverses. Les tribus les plus concernées sont Xujo et Kawewath (1 ménage sur 3 est impliqué), où les pêcheurs réguliers prennent chacun une tonne de crabes par an. Dans le village de Vook, la moitié des ménages interrogés déclare pêcher le crabe, le plus souvent pour leur propre consommation à l'exception de ces ménages pratiquant une activité plus intensive). La production est élevée : globalement, près de 90 tonnes ont été pêchées en 2006 à Vook.



La pêche traditionnelle au trou reste la technique la plus répandue, mais les nasses à crabes pliantes sont utilisées à Kawewath et à Vook. La réglementation prévoit un maximum de 20 nasses par bateau pour les professionnels et de 2 dans le cas contraire. Mais elles sont parfois utilisées en nombre abusif à partir de petites embarcations, créant une concurrence déplorée par certains pêcheurs à pieds rencontrés.



En matière de gestion, l'attention devra être portée :

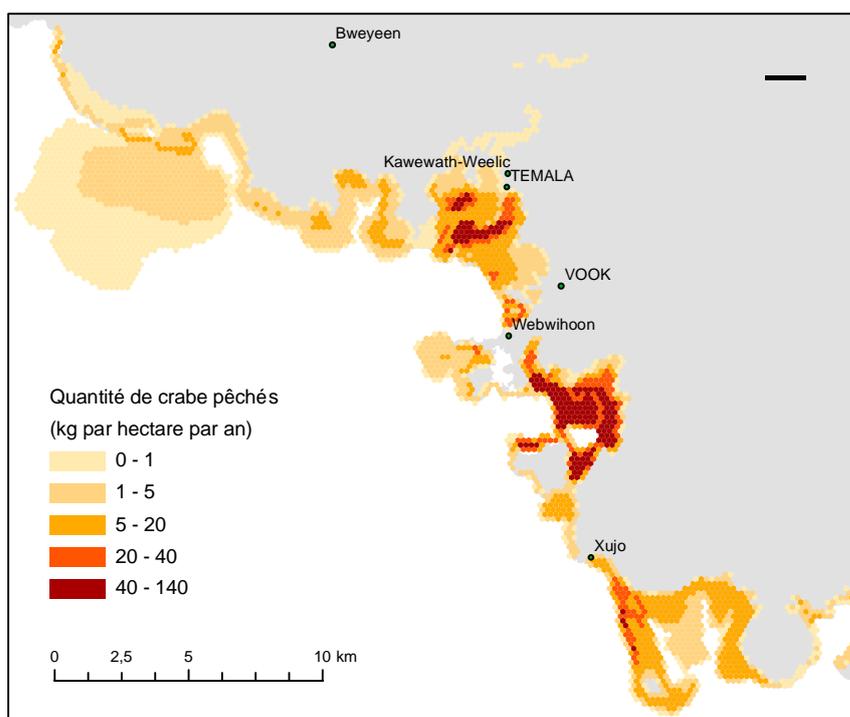
- sur les zones sensibles à l'exploitation (nombre élevé de pêcheurs concernés, utilisation importante des nasses) et aux changements environnementaux ;
- sur le suivi de l'activité commerciale.

En conclusion

L'étude confirme que le crabe de palétuvier est une ressource d'importance dans la commune de Vook. La part de la production vendue montre que le marché est développé, selon des modalités de distribution variées, et que cette activité de pêche entre dans le revenu familial de nombreux ménages en tribu. C'est dire s'il est utile de préserver ce capital sur le long terme.

Une approche par secteur géographique doit donc être privilégiée. L'organisation en associations des pêcheurs de Bweyeen, Vook et Kawewath d'une part, et de Xujo d'autre part, devrait permettre de discuter et de coordonner des mesures éventuelles à prendre.

Les mangroves de rivière sont particulièrement visées, avec un usage grandissant des nasses pliantes. La baie de Vavuto, à proximité immédiate de l'implantation de l'usine du nord et de la zone de dragage, est la plus exploitée.



Le crabe de palétuvier n'est pas exploité avec la même intensité sur toute la commune de Vook : d'après les enquêtes, la baie de Vavuto et la baie de Témala fournissent le plus gros de la production.

■ LE SUIVI DES PÊCHEURS



D'après une étude de l'IRD menée en 2006, la pêche au crabe de palétuvier est très développée dans la commune de Vook et représente une source de revenus pour 1 ménage sur 5 en tribu. C'est pourquoi elle retient l'attention du Service des pêches et de l'aquaculture de la province Nord.

Le contexte

Le crabe de palétuvier fait partie des ressources marines importantes de la zone VKP, et la province Nord souhaite maintenir l'état des stocks à un niveau acceptable pour les pêcheurs. Cependant, il est nécessaire pour cela de disposer d'informations sur l'état de la ressource et de suivre les quantités pêchées.

C'est pourquoi l'IRD travaille depuis 2007 à la mise en place d'un suivi de la pêche. En effet, l'analyse de la variation des captures (nombre de crabe et temps passé à pêcher) permet d'avoir une bonne idée des variations de la ressource en crabe.

La méthode

Différentes méthodes ont été expérimentées : les comptages des crabs directement sous les palétuviers, les pêches expérimentales à la nasse, et la mesure des captures au retour de la pêche. Certains pêcheurs ont aussi accepté de remplir des fiches de pêche régulièrement, en précisant, grâce à un GPS, les zones de pêche. Une nouvelle campagne de collecte de données de pêche a commencé le 1er février 2009 dans les tribus de Xujo et de Kawewath, et dans l'estuaire de la rivière de Vook dans la baie de Vavuto .

Les résultats

Les résultats indiquent que la ressource change fortement d'une zone à l'autre. La baie de Vavuto semble la plus productive, avec les plus grands nombres de terriers et de crabs (environ 30 crabs par hectare). Dans la mangrove de bord de mer de Xujo, les crabs sont 2 fois moins nombreux qu'à Vavuto, mais généralement plus gros (fréquemment près de 16 cm). La situation sur la rivière de Témala semble intermédiaire. On constate que les pêcheurs rencontrent rarement de crabs femelles sous la mangrove.

Les résultats montrent aussi que la présence de crabs varie au cours du temps, d'une semaine à l'autre ou d'une année à l'autre. On a enregistré en 2009 une augmentation de la quantité de crabs dans la zone.



Une pêcheuse de crabes mesure la taille des individus pêchés pour compléter la fiche de pêche de la journée et réaliser un suivi de ses captures. L'usage du GPS permet de mieux localiser les sites explorés.



En conclusion

La taille légale des crabes étant de 14 cm, les différences observées suivant la zone de mangrove ont de fortes répercussions sur la pêche, car les pêcheurs ne fréquentent que certains coins de pêche. Il est donc nécessaire de distinguer les mangroves de bord de mer, la baie de Vavuto et le secteur de Kawewath lorsque l'on parle de gestion de la pêche au crabe.

Ces différences doivent aussi être prises en compte pour le suivi annuel de la ressource, nécessaire pour connaître l'état du stock, qui doit être réalisé site par site. Les mesures doivent par ailleurs être effectuées à plusieurs reprises chaque année. C'est pourquoi les données de fiches de pêche (indiquant les quantités pêchées, la taille et le sexe des crabes, le lieu et la technique de pêche, la durée de la sortie) seraient précieuses, et faciles à collecter avec l'aide de pêcheurs. L'analyse des fiches collectées depuis 2007 permettra de mettre en place un suivi des pêcheurs commerciaux.

LA PÊCHE NON PROFESSIONNELLE DE POISSONS

MARC LÉOPOLD – IRD, NICOLAS GUILLEMOT – IRD / KNS

■ LES QUANTITES PÊCHÉES



Les pêcheurs résidant dans les villages de VKP ont été interviewés aux mises à l'eau lors de leur départ ou leur retour de pêche. Les pêcheurs des tribus de Xujo, Webwihoon, Bako et Kawewath, Bweyeen ont été rencontrés à leur domicile.

Le contexte

Les pêcheurs professionnels sont suivis par la Province nord, mais la pêche non professionnelle de poisson sur la zone VKP était jusqu'à présent très peu connue. Cette pêche regroupe la pêche de plaisance et la pêche vivrière, y compris lorsque le poisson est vendu sur le marché parallèle. L'objectif de cette étude menée en 2007 était de faire un état des lieux de la

pêche non professionnelle de poissons du lagon, avant le démarrage de l'usine du nord : comment sont pêchés les poissons sur la zone ? En quelles quantités ? Par qui ? Où ?

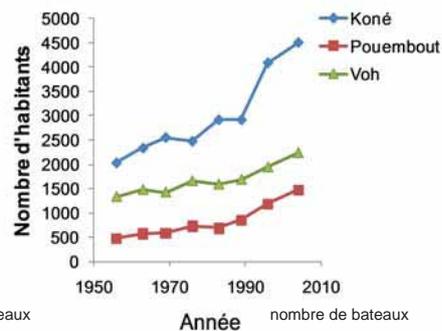
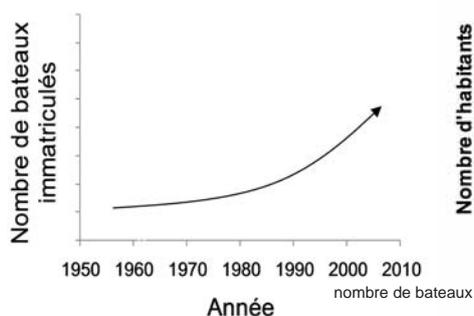
La méthode

Des enquêtes ont été effectuées auprès des pêcheurs de septembre à novembre 2007, sur les habitudes de pêche.

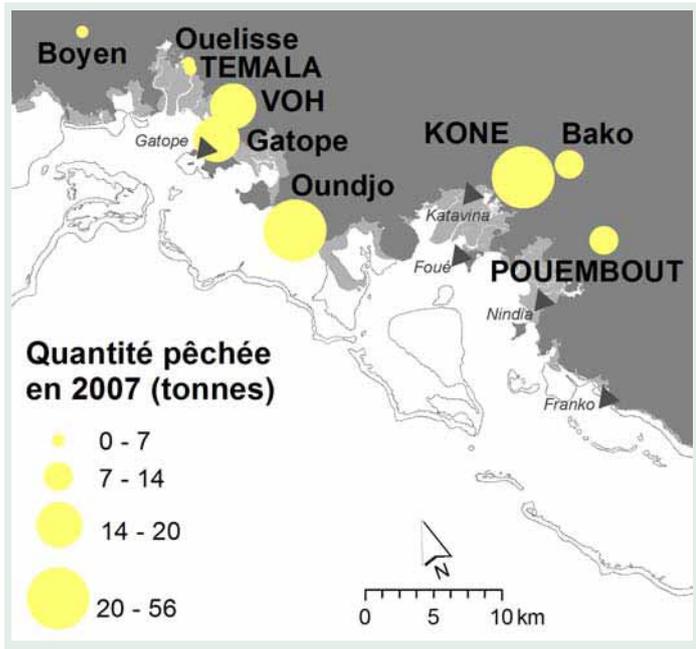
Les résultats

Le nombre de bateaux a été estimé à 320 (soit 1 bateau pour 26 habitants). Hormis la pêche professionnelle (25 tonnes de poissons), la pêche sur VKP représentait environ 170 tonnes de poissons et 8000 sorties de pêche en 2007. 8 bateaux sur 10 pêchent moins de 40 kg de poisson par sortie, et 7 bateaux sur 10 sortent moins de 2 fois par mois. Toutefois, les habitudes et les quantités pêchées varient beaucoup entre les pêcheurs. Ces différences sont liées au contexte social et professionnel du pêcheur, et à l'objectif de la pêche (plaisance, pêche vivrière, vente). Les habitants de Koohné et Pwëëbuu ont plutôt une activité de plaisance (sorties les week-ends, pêche peu efficace, concentrée près du récif barrière) alors que

Localité	Nombre estimé de bateaux
Koné	137
Pouembout	65
Voh	48
Oundjo	17
Bako	13
Témala	10
Boyen	9
Ouéliste	7
Gatope	6



La population et le nombre d'immatriculations de bateaux augmentent et sont inégalement répartis entre les localités de VKP.

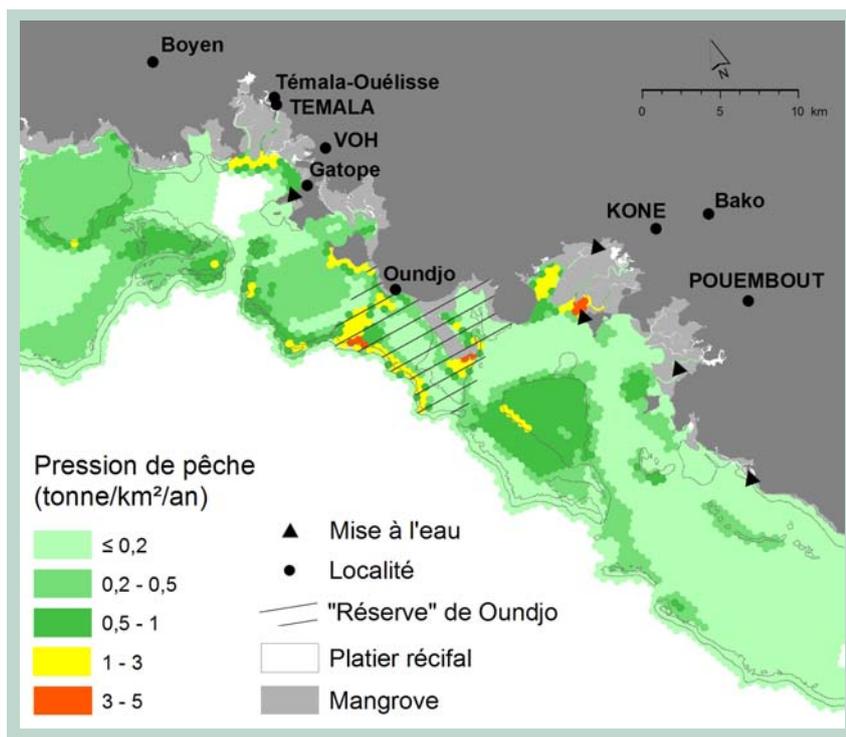


En conclusion

Le développement économique de la zone VKP entraîne l'arrivée de nouveaux résidents (+6000 habitants d'ici 2015). Le nombre de bateaux augmentera probablement de façon rapide, les immatriculations étant chaque année plus nombreuses. Cela devrait conduire à une fréquentation du lagon et à une pêche plus importantes dans les 10 prochaines années pour plusieurs raisons : augmentation de la pêche de plaisance avec l'urbanisation et de la consommation de poissons et de crabes, opportunités nouvelles de vente pour les pêcheurs locaux, etc.

Il faut donc anticiper ces changements prévus, en prenant en compte la grande différence des modes de pêche et de vie dans les villages et les tribus. Cela souligne aussi l'importance de mettre en place un suivi de la pêche non professionnelle dans les années à venir, afin de surveiller ses impacts sur les ressources.

dans les villages de Vook et Témala, plus ruraux, les habitudes sont plus proches des pêcheurs des tribus de Bweyeen, Kawewath ou Bako (bateaux plus petits, sorties plus nombreuses, plus proches de la côte et en bord de mangrove, pêche au filet plus répandue). Les zones de pêche dépendent également du lieu de résidence. La pêche est une source de revenus importante pour plusieurs pêcheurs de Xujo et Webwihoon.

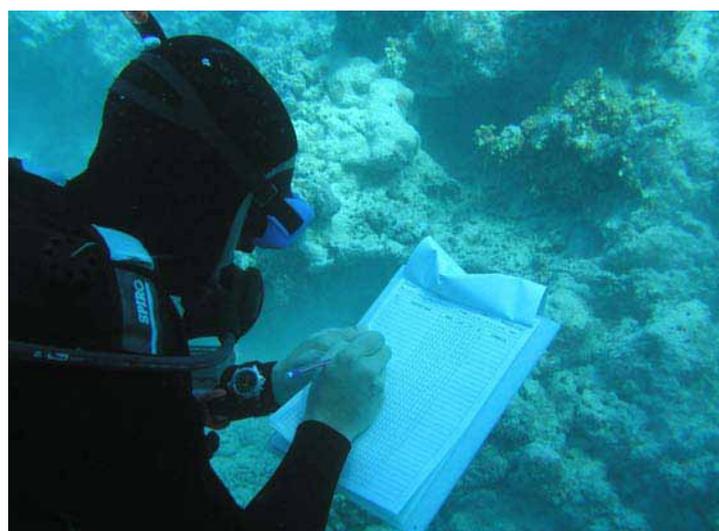


Les quantités de poissons pêchées sont très variables selon les tribus, les villages et les modes de vie.

On considère généralement que le risque de surpêche dans les récifs coralliens survient au-dessus de 1 tonne/km²/an, et qu'il est important au-dessus de 5 tonnes/km²/an. Selon ces références, la pression sur les ressources en poissons du lagon VKP est encore raisonnable dans l'ensemble, mais des zones apparaissent plus fragiles : le récif barrière et les bords de mangroves.

LE SUIVI DES RÉCIFS CORALLIENS

PASCALE CHABANET – IRD ; NICOLAS GUILLEMOT – IRD / KNS



Le contexte

Entre 2002 et 2007, les récifs coralliens ont été étudiés sur la zone VKP dans le cadre d'un partenariat entre le Service des Pêches et de l'Aquaculture de la province Nord, KNS, l'IRD et la CPS. Depuis 2008, un suivi est effectué par KNS.

La méthode

Des observations des récifs et des poissons ont été réalisées en plongée bouteille. Ces informations permettent de décrire les peuplements de poissons : quantité et nombre d'espèces présentes (diversité). En parallèle, des données sur les caractéristiques du récif (couverture en corail vivant, en débris, en algues...) sont relevées.

Les résultats

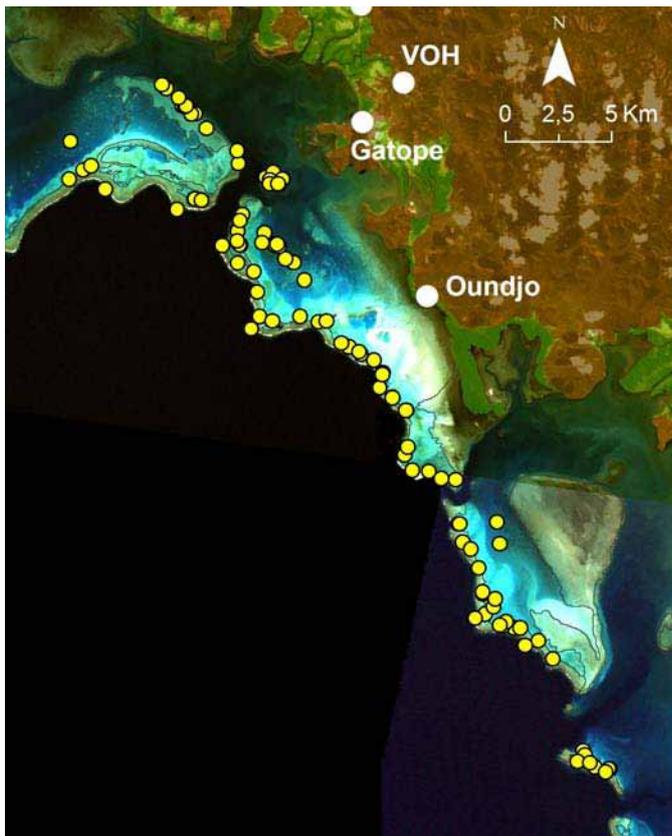
Au total, environ 510 espèces de poissons récifaux ont été recensées sur la zone, avec une moyenne de 68 espèces par point d'observation. Le nombre de poissons était d'environ 2 par m², soit 120 tonnes par km² de récif (toutes espèces comprises). Les cinq familles de poisson les plus nombreuses étaient dans l'ordre les poissons demoiselles, les labres, les perroquets, la grande famille des dawas, picots kanak et autres poissons chirurgiens et les

poissons papillons. La composition en espèces est très différente entre les types de récif (récif du lagon, récif barrière ou externe). Les quantités sont supérieures sur le récif barrière, comme souvent en Nouvelle-Calédonie.

En conclusion

Ces résultats ont permis de faire un premier état des lieux des ressources en poissons sur la zone, en décrivant leur répartition dans le lagon de VKP. Les quantités de poissons et d'espèces y sont très proches des niveaux observés ailleurs en Nouvelle-Calédonie (Thio, Moindou, Ouassé, ou Lifou). Cet état de référence sera utile pour suivre à plus long terme l'évolution des poissons de VKP.

L'impact de la pêche sur les ressources en poissons a été mis en évidence par une récente étude, en croisant ces données d'observations avec les enquêtes auprès des pêcheurs. Des indicateurs pourront être utilisés pour mettre en place un suivi plus spécifique des espèces de poissons pêchées.



Près de 60 points ont fait l'objet d'un suivi en plongée des récifs coralliens entre 2002 et 2007 dans le lagon de VKP.



Des systèmes d'observation par vidéo pourraient fournir des informations complémentaires aux plongeurs. Ici, une station vidéo fixe en test dans le lagon de Koohné (Koné).



LA VENTE DES POISSONS DU LAGON

ARNAUD BONMARCHAND, JEAN-MICHEL SOURISSEAU – IAC (POUEMBOUT)



La vente de poissons via les colporteurs ne concerne que peu de pêcheurs dans la zone, mais représente la moitié des poissons commercialisés.

Les résultats

Sur les 360 pêcheurs de poissons professionnels et non professionnels, moins d'une trentaine en tire un revenu significatif, soit environ 50 tonnes de poissons vendues par an (moins du tiers de la pêche totale). Le reste est principalement consommé localement et pour une grande partie donné.

Le contexte

Du fait du rapide développement local impulsé par le projet Koniambo, la demande locale en poissons et autres produits de la mer risque d'augmenter considérablement. Cela pourrait favoriser la vente locale et modifier les circuits de commercialisation des pêcheurs. Il est donc important de comprendre le fonctionnement actuel de la pêche dans le lagon ainsi que l'organisation de la vente.

La méthode

Des enquêtes ont été réalisées auprès d'une centaine de pêcheurs des tribus de Bweyeen, Kawewath, Weelic, Webwihoon, Xujo et Bako et des villages de Vook, Koohnè et Pwëëbuu en 2009. Des restaurants et collectivités de VKP ont aussi été enquêtés ainsi que des colporteurs, des poissonniers et des grandes et moyennes surfaces (GMS) du Grand Nouméa.

■ Près de la moitié des ventes se fait via des colporteurs pour les marchés de Nouméa (Ducos et Baie de la Moselle), les GMS et les restaurants du Grand Nouméa. Ce mode de vente ne concerne cependant que 6 pêcheurs professionnels. Il n'existe pas de contrat écrit entre le colporteur et le pêcheur, mais un contrat moral fondé sur des relations à long terme, sur la confiance et sur l'interdépendance : le colporteur s'engage à acheter la totalité des produits du pêcheur chaque semaine, et le pêcheur s'engage à lui vendre sa production et à cibler les espèces qu'il demande.

■ L'autre moitié des ventes se fait directement avec les particuliers de la zone VKP. Ces circuits sont aussi utilisés par des pêcheurs professionnels, mais de manière marginale.

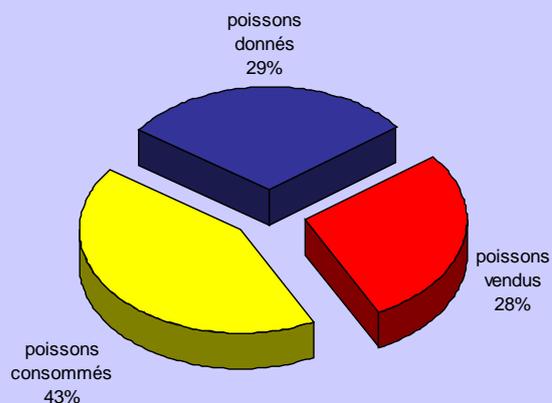
Les collectivités, restaurants et magasins de la zone n'achètent quasiment pas de poissons de VKP. Ils se fournissent principalement aux Pêcheries du Nord (thons et autres poissons du large) et en poissons surgelés importés.

En conclusion

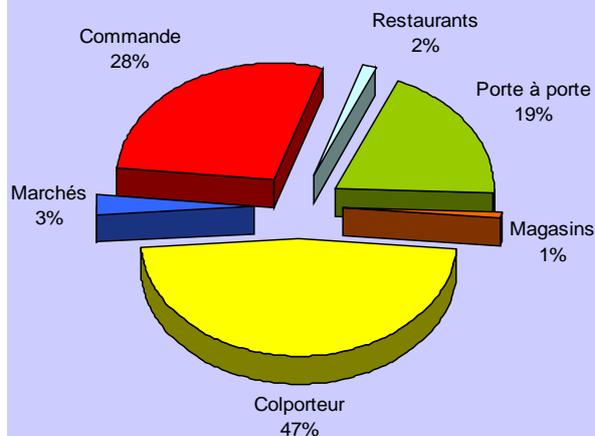
L'augmentation du nombre d'habitants de la zone VKP entraînera probablement une modification de ces circuits de vente. Ces changements peuvent être accompagnés pour favoriser et structurer la vente de produits locaux sur place. Plusieurs pistes sont envisageables : création d'un point de vente de poissons, organisation de la vente par commande, mise en place de suivis, etc.

Le gros des poissons pêchés dans la zone VKP est consommé localement. Une petite partie (13 %) est écoulee sur Nouméa via des colporteurs. La vente est aussi réalisée directement auprès des particuliers de la zone VKP, par commande ou au porte à porte dans les villages et dans les tribus de la Chaîne.

Destination des poissons pêchés



Destination des poissons vendus



La vente directe en bord de route n'est pas pratiquée pour le poisson du lagon, mais c'est un moyen d'écouler une partie de la pêche des crabes de palétuvier à la tribu de Xujo. Le prix est supérieur à celui offert aux pêcheurs par les colporteurs.

LA PÊCHE À L'HOLOTHURIE SUR LE PLATEAU DES MASSACRES

ZACHARIE MOENTEAPU, NATHANIEL CORNUET – PROVINCE NORD
MARC LÉOPOLD, SERGE ANDRÉFOUËT – IRD



La pêche des holothuries « gris » s'est beaucoup développée en Nouvelle-Calédonie ces dernières années en raison du prix de vente élevé (800 CFP/kg de produit salé en mars 2009), avec comme conséquence une diminution rapide de la ressource et de la taille des individus.



Le contexte

Le Plateau des Massacres se situe au niveau de la tribu de Bweyeen, commune de Vook. C'est un site réputé pour sa forte densité en holothuries « gris », dont la collecte est facilitée par la proximité du plateau. Il est actuellement exploité par des pêcheurs de la tribu de Bweyeen, ainsi que quelques pêcheurs basés à Ouaco. Les bèches-de-mer sont collectées par deux colporteurs.

A plusieurs reprises, les pêcheurs de la zone ont constaté la raréfaction d'holothuries de taille commerciale (20 cm) et ont collectivement décidé de fermer temporairement la pêche sur le plateau (pour une période allant de 6 mois à un an). Cette mesure de gestion locale dénote la prise de conscience des pêcheurs concernant la fragilité de la ressource et la nécessité d'instaurer des règles du jeu pour garantir la durabilité de leur activité.

La méthode

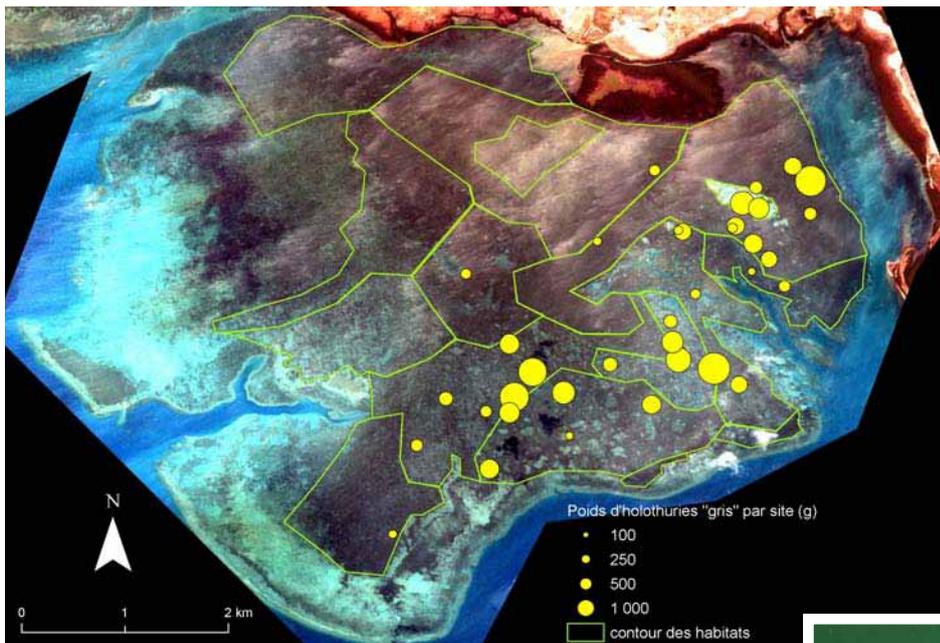
Depuis fin 2007, le service des pêches de la Province nord et l'IRD apportent leur soutien technique aux pêcheurs de Bweyeen pour optimiser la

durée de ces périodes de fermeture, et évaluer les quantités que les pêcheurs peuvent collecter tout en préservant le stock. Depuis 2008, une partie des pêcheurs de Bweyeen a été formée aux techniques de comptages des bèches-de-mer et participe à l'évaluation de la ressource avec le service des pêches.

Une fois les stocks connus, les pêcheurs décident de la période d'ouverture, ainsi que des jours de pêche, et du quota retenu. Dès que le quota est atteint, la pêche est fermée jusqu'à ce qu'une nouvelle évaluation indique un stock suffisant pour reprendre la pêche.

En conclusion

Conjointement à ce travail, les pêcheurs et les coutumiers de Bweyeen travaillent avec le service des pêches pour que ce système de gestion de la pêche des holothuries sur le Plateau des Massacres soit formalisé au travers de la création d'une aire marine de gestion durable des ressources.



Une image satellitaire à haute résolution (Quickbird) et des observations sur le terrain (herbiers, sable, vase) ont permis de cartographier différents habitats du Plateau des Massacres, qui abrite le plus grand herbier de Nouvelle-Calédonie. Les points de comptage des bêche-de-mer « gris » ont ensuite été déterminés (ici, campagne de septembre 2008).



Les comptages des bêche-de-mer se font à pied le long de couloirs de 100 m de long sur 2 m de large. Deux personnes mesurent la longueur et la largeur des individus, ce qui permettra de calculer leur poids. Les pêcheurs participent à ces opérations.



Le service des pêches envisage de mettre en place un autre dispositif de gestion sur le Plateau de Koniène, à Koohné, où l'holothurie « gris » est fortement exploitée depuis 2007.

LES ENJEUX DE GESTION DES RESSOURCES LITTORALES

JEAN-MICHEL SOURISSEAU, LAETITIA LASSEIGNE – IAC

Le contexte

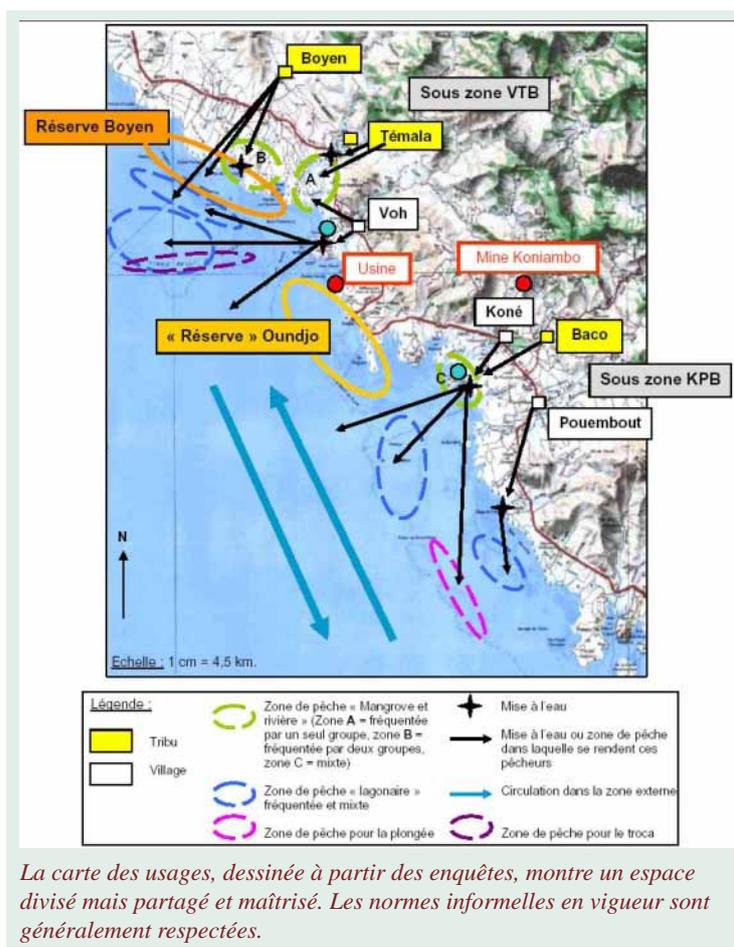
Les changements économiques, environnementaux et démographiques en cours dans la zone VKP vont inévitablement demander d'adapter la gestion des activités lagunaires et côtières. Cette étude visait à identifier les questions prioritaires pour les habitants.

La méthode

77 pêcheurs professionnels et plaisanciers ont été rencontrés dans les villages de Vook, Koohné et Pwëëbuu en 2008, et dans les tribus de Bweyeen, Kawewath et Bako. Ils ont indiqué leurs pratiques et leur point de vue sur leurs territoires de pêche (sur des cartes), l'état de la ressource, les changements en cours et les problèmes de gestion. Les thèmes sur lesquels les pêcheurs pensent qu'il faut agir ont été identifiés. Des chercheurs, des associations, KNS, et la province Nord ont également été interrogés pour confronter les visions de chacun.

Les résultats

Les règles de gestion en vigueur aujourd'hui sont globalement perçues comme efficaces, car elles permettent de réduire le nombre de conflits d'usages et d'en contrôler l'intensité. Ces règles reposent d'abord sur une organisation précise de la fréquentation dans le lagon, qui est découpé en



sous-zones plus ou moins appropriées par des groupes sociaux précis. Ces délimitations peuvent être sujettes à débat, mais elles sont connues et reconnues. Certaines zones sont ainsi vécues comme exclusives (comme la « réserve » de Xujo, mais aussi certaines mangroves), tandis que d'autres zones sont beaucoup plus partagées. On note aussi que, les Kanak, les Caldoches et les Métropolitains fréquentent généralement des endroits différents et y ont des pratiques différentes. Il existe un système informel de surveillance et de sanction,

qui compte souvent plus pour les pêcheurs que la réglementation officielle de la province Nord. Les pêcheurs ont globalement le sentiment de gérer eux-mêmes la pêche.

Des craintes sur l'avenir du lagon et de ses modes de gestion

Les inquiétudes portent essentiellement sur l'arrivée de nouveaux habitants, avec la croyance qu'ils ne partageront pas l'ensemble commun de règles et de connaissances locales. Ces inquiétudes sont associées à des évolutions supposées inéluctables si l'on ne fait rien :

- La pression de pêche et la fréquentation du lagon seront plus fortes, et surtout moins bien contrôlées, et imposeront des changements dans les pratiques actuelles.
- Les circuits de vente des poissons du lagon et des crabes vont être perturbés et risquent de mettre à mal les équilibres sociaux encore actifs aujourd'hui.
- Des dégradations de l'environnement vont apparaître puis s'intensifier (baisse des stocks de certaines espèces, état des rivières et des mangroves, risques liés au développement minier et urbain). Cependant, l'état actuel de l'environnement est jugé encore satisfaisant.

L'arrivée de nouveaux habitants est inévitable. Cependant, à la vue des résultats des études sur la pêche de poissons et de crabes, il semble que les pêcheurs exagèrent l'ampleur des impacts de cette évolution. Cette exagération peut relever d'une crainte de perdre un accès privilégié au lagon, aux ressources et à leur contrôle.

En conclusion

La majorité des personnes interrogées pense que les règles actuelles sur le lagon ne résisteront pas aux changements à venir rapidement, risquant de produire plus de conflits. L'arrivée massive de nouveaux habitants concentre l'attention. Il y a un consensus pour réfléchir à de nouvelles formes de cogestion, avec la participation des populations des villages et des tribus, et en partant de ce qui existe déjà (fréquentation du lagon, bonnes pratiques, contrôle, etc.). Les sujets sur lesquels les gens disent vouloir agir concernent ainsi davantage les pratiques et les normes que les aspects biologiques (abondance des ressources).

De nombreux usagers enquêtés craignent que si l'on ne fait rien, les nouveaux arrivants sur VKP aggravent les tensions sociales émergentes, accentuent la pression sur l'environnement et le dégradent, modifient les circuits d'échanges, et créent de nouvelles difficultés économiques et réglementaires.



ETUDE ANTHROPOLOGIQUE DES MODES D'APPROPRIATION, DE PÊCHE ET DE GESTION DANS LE LAGON

PIERRE-YVES LE MEUR, ESTELLE PONCET, MARIE TOUSSAINT – IRD



Un des objectifs est de parvenir à spatialiser les enjeux, les conflits, l'influence des différentes autorités impliquées dans la gestion du lagon, et l'espace d'action des différents groupes d'utilisateurs (pêcheurs commerciaux, plaisanciers...) et groupes sociaux (Kanak, Caldoches, Métropolitains...). La « réserve » de Xujo sera une porte d'entrée du projet COGERON sur ces questions.

Le contexte

Les études réalisées entre 2006 et 2008 montrent qu'il existe une organisation informelle des usages dans le lagon de VKP, et que l'arrivée de nouvelles populations est souvent anticipée ou vécue comme un risque de perturbation. S'appuyant sur ces résultats et hypothèses, une étude anthropologique a été menée de juillet à décembre 2009 sur les modes d'appropriation, d'usage et de gestion des ressources du lagon.

La méthode

Cette étude vise à définir et à comprendre l'origine, les délimitations et l'organisation de la « réserve » marine informelle de la tribu de Xujo. Elle a été réalisée à partir d'entretiens auprès des pêcheurs de Xujo d'une part, et auprès des pêcheurs (professionnels et plaisanciers) de Webwihoon, Vook, Koohnê et Pwëëbuu, d'autre part.

Les résultats

Selon les personnes interrogées à Xujo, la frontière sud de la réserve peut se situer à trois endroits : à la passe de Koohnê, à la passe de Pwëëbuu, ou aussi loin que Nepou. Les entretiens ont révélé que l'histoire locale et les mouvements de population étaient des éléments essentiels à la compréhension de ces différents points de vue. Les pêcheurs des villages quant à eux respectent la première délimitation (jusqu'à la passe de Koohnê), reconnaissant sa légitimité dans le fait que les pêcheurs de Xujo vivent directement des produits de la pêche.

Le fonctionnement de cette réserve informelle repose sur une organisation effective des pratiques de pêche. Il évoluera aussi des interactions entre les différentes parties prenantes (province Nord, communes, KNS, associations, etc.)

Une éventuelle formalisation de la réserve (règles de fonctionnement et délimitations) devra tenir compte de ces différents points de vue et intérêts des acteurs impliqués, et s'appuyer sur leurs connaissances, normes et représentations.

DES ATELIERS PARTICIPATIFS AUTOUR DES ENJEUX DE GESTION DU LAGON

GUILAINE GORODE, ARNAUD BONMARCHAND, JEAN-MICHEL SOURRISSEAU – IAC

Le contexte

Les pêcheurs du lagon ont exprimé à plusieurs reprises leur volonté d'être entendus par les services compétents de la province Nord, qui souhaite aussi être davantage à l'écoute de leurs préoccupations et de leurs recommandations. Des ateliers ont donc été organisés pour recueillir les propositions des pêcheurs sur les modes de gestion à privilégier.

La méthode

Une trentaine d'enquêtes ont été réalisées pour choisir la zone du lagon à considérer et identifier les thèmes à traiter à partir des craintes et des préoccupations des pêcheurs. Cette première partie effectuée, les ateliers se sont déroulés au rythme d'un par semaine (à l'IAC puis à la mairie de Pwëëbuu).

Les résultats

La zone du plateau de Koniène et ses alentours ont été choisis. On y trouve des pratiques diverses de pêcheurs professionnels et non professionnels des tribus (Xujo et Bako) et des villages (Koohné et Pwëëbuu) : pêche du poisson à la ligne, au fusil, à la senne, pêche des crabes, pêche des bèches-de-mer.

Trois thèmes principaux à aborder lors des ateliers ont été identifiés :

- La diminution des ressources
- La commercialisation des produits de la mer (achat et vente)
- La gestion des mises à l'eau, leur aménagement et les règles d'utilisation

Les pêcheurs ont notamment défini précisément les difficultés rencontrées pour écouler leur pêche et proposé des améliorations. La nécessité d'un point de stockage et de vente dans la zone est clairement ressortie ; les débats ont aussi porté sur le statut et les modalités de fonctionnement (entre privé et public) d'une telle structure.

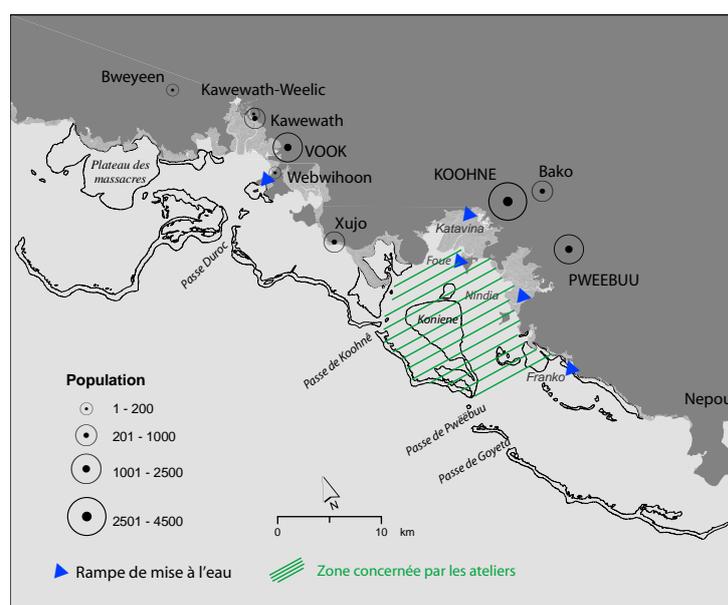
Au delà de ces thèmes, on constate que le *statu quo* actuel dans la gestion, bien qu'imparfait, maintient un niveau de tensions jugé acceptable. Sa remise en cause peut être perçue comme très risquée sans alternative crédible.

On a aussi pu noter les réticences à se rencontrer entre communautés et catégories de pêcheurs différentes.

En conclusion

Malgré un enthousiasme des pêcheurs sur l'idée de tels ateliers, puis des participants lors des réunions, force est de constater la difficulté à trouver la forme (lieu, fréquence, invitation...) et les techniques d'animation adéquates.

Les travaux se poursuivent en partant des enseignements de cette première phase. Les pistes envisagées sont de travailler à une échelle plus restreinte (une seule localité par atelier) puis d'élargir pour arriver à des ateliers permettant des échanges avec l'ensemble des pêcheurs.



PRÉSENTATION SUR INTERNET DU SUIVI DES RÉCIFS ET DE LA PÊCHE

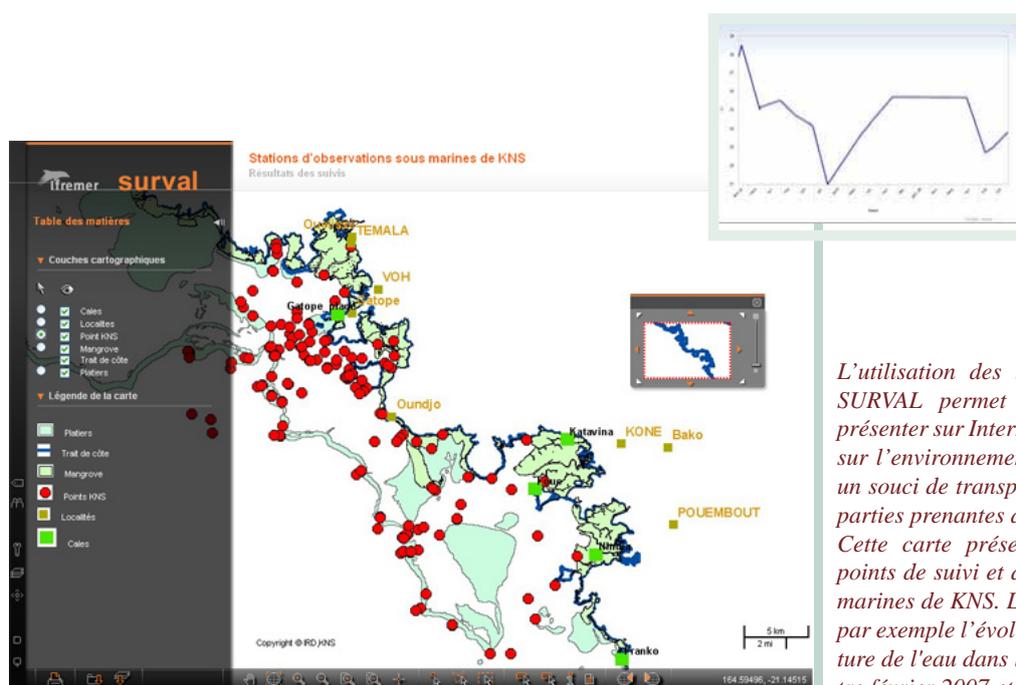
BENOÎT SOULARD, BENOÎT BELIAEFF – IFREMER

L'Ifremer développe depuis plus de 20 ans la base de données Quadrige qui stocke les données de la surveillance du littoral métropolitain pour le compte des ministères chargés de l'environnement, de l'agriculture et la pêche.

En collaboration avec KNS et le Comité Environnemental Koniambo (CEK), le projet COGERON doit réaliser un démonstrateur de présentation de la donnée environnementale à partir de cet outil. Ce démonstrateur sera accessible sur Internet. Il utilise notamment des données du suivi environnemental du lagon de VKP par KNS, afin de permettre à ter-

me un accès facilité à la donnée par les différentes parties prenantes, dont le grand public.

Les jeux de données de KNS (après avis favorable du CEK le 6 mars 2009) et de l'IRD ont été choisis. Les informations disponibles sont de différents types (comptages de poissons, température, métaux, cartes de pêche, etc.). Les données sélectionnées ont été archivées dans la base pour être présentées (cartes, graphiques) sur un site Internet (via l'application SURVAL). Le site web sera accessible en 2010 (www.ifremer.fr/envlit/resultats).



L'utilisation des logiciels Quadrige/SURVAL permet de stocker et de présenter sur Internet des informations sur l'environnement et la pêche, dans un souci de transparence vis-à-vis des parties prenantes dont le public. Cette carte présente l'ensemble des points de suivi et d'observations sous-marines de KNS. Le graphique montre par exemple l'évolution de la température de l'eau dans le lagon de VKP entre février 2007 et juin 2008. D'autres paramètres peuvent être suivis de cette façon.

APPROCHE JURIDIQUE DE LA COGESTION DES RÉCIFS CORALLIENS

CARINE DAVID – LARJE, UNIVERSITÉ DE NOUVELLE-CALÉDONIE
GUILLAUME ZAMBRANO, SVEN MENU

Le contexte

Depuis quelques années, une dynamique de gestion participative du lagon et de la pêche en Nouvelle-Calédonie pose les bases d'une nouvelle forme de responsabilité partagée. Ce processus s'est notamment développé dans le cadre de l'inscription d'une partie des récifs coralliens au Patrimoine Mondial de l'UNESCO en juillet 2008. Le projet COGERON a permis de développer une approche juridique de la cogestion des récifs coralliens sur le site pilote de VKP.

En effet, avec le développement de l'usine du nord et des risques nouveaux (sociaux, économiques, environnementaux...), les pêcheurs, autorités coutumières, associations, acteurs socio-économiques, etc. souhaitent être consultés dans l'orientation, la définition et la mise en œuvre des mesures de protection, de conservation, de gestion et de suivi du lagon et des ressources de VKP.

La méthode

Une étude comparée du Droit de l'environnement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, en

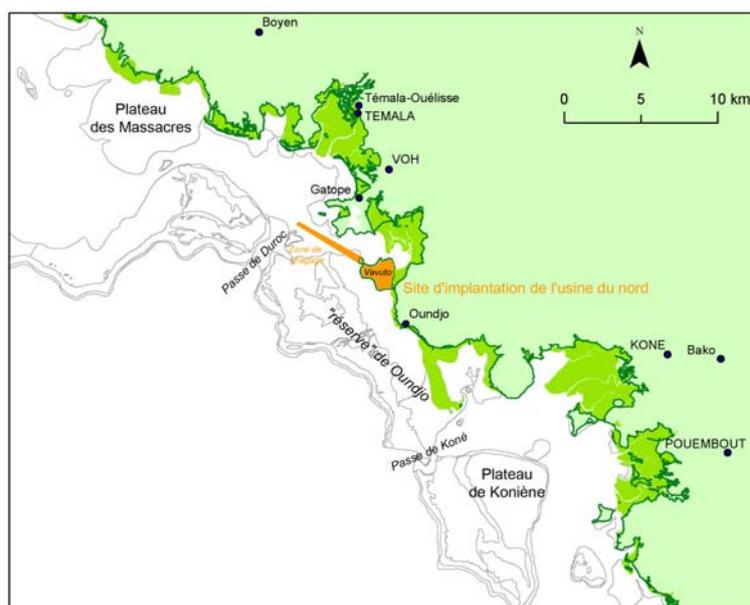
Nouvelle-Zélande, en France métropolitaine et en Nouvelle-Calédonie a été réalisée pour étudier les solutions envisageables localement.

Les résultats

Les résultats de ce travail juridique seront disponibles début 2010, en particulier pour répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les expériences étrangères et leur intérêt dans le contexte néo-calédonien ?
- Quelles structures juridiques existantes dans le droit applicable en Nouvelle-Calédonie (association, GDPL, fondation, etc.) seraient adaptées à la cogestion d'une zone du lagon ? Des structures locales pourraient en effet être créées pour répondre à ces besoins, avec une composition, un fonctionnement et des attributions propres à chaque site et aux enjeux locaux.
- Quelles sont les voies possibles pour la reconnaissance de zones à droit d'usage (comme la réserve de Xujo par exemple), permettant de prendre en compte les spécificités de l'organisation de chaque zone du lagon et la participation des acteurs (pêcheurs, coutumiers...) ?

La zone VKP soulève de nouveaux enjeux liés (directement ou non) au développement de l'usine du nord sur le site de Vavuto. Un des objectifs du projet COGERON est d'aborder sous un angle juridique les modes de cogestion envisageables, et en particulier les règles informelles en vigueur, comme la « réserve » coutumière de la tribu de Xujo.





Finale
Jeux Intercommunaux
Grenoblois

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

N. Cornuet, L. Frotté, N. Guillemot, M. Cuif, M. Léopold, P. Dumas, D. Ponton, D. Rocklin, J. Bailleul, S. Andrefouët, K. Leleu, P. Chabanet, A. Bonmarchard

MOTS-CLÉS

industrie minière ; patrimoine naturel ; lagon ; zone côtière ; gestion participative ; droit de l'environnement ; poisson marin ; crabe ; gestion des pêches ; Nouvelle-Calédonie ; Voh ; Koné ; Pouembout

MENTION POUR CITATION

«Projet COGERON, rapport de synthèse : quel avenir pour la pêche dans le lagon de Vook-Koohnê-Pwëëbuu ?», 2009, 22 pages.

SUIVI ÉDITORIAL : M. Vilayleck, IRD

Edité par le service Information et communication scientifique, IRD Nouméa
Novembre 2009

PROJET COGERON 2008-2010
ORGANISER LA COGESTION DES RÛCIFS ET LAGONS À FORTE VALEUR PATRIMONIALE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Quel avenir pour la pêche dans le lagon de Vook-Koohnê-Pwëëbuu ?

L'implantation d'une usine métallurgique de l'industriel Koniambo Nickel SAS représente un moteur du développement économique pour la province Nord : création d'emplois, fixation ou migration des populations, urbanisation plus intensive... Ces changements sociétaux sont indissociables des enjeux de gestion du lagon de la zone Voh-Koné-Pouembout.

Quels sont ces enjeux ? Comment suivre les modifications des pratiques de pêche ? Comment réagir pour ne pas bouleverser les us et coutumes locaux, tout en évitant une surexploitation des ressources marines ?

Tels sont les objectifs de recherche du projet COGERON, lancé en 2008 pour 3 ans. Coordonné par l'IRD, il est le résultat d'un partenariat innovant entre les services gestionnaires de la province Nord et des scientifiques de plusieurs organismes en Nouvelle-Calédonie.

Ce livret dresse l'état des connaissances disponibles sur le lagon de la zone VKP et présente la stratégie des partenaires du projet pour organiser une initiative durable de cogestion associant les collectivités et leurs élus aux pêcheurs, coutumiers, associations, opérateurs privés et scientifiques.

